

Lettre aux actionnaires

N° 36

Chers actionnaires,

2014 est une année importante pour Sanofi. Dans la continuité de la bonne performance du 4^e trimestre 2013, Sanofi devrait entrer dans une nouvelle phase de croissance en 2014. Nos plateformes de croissance représentent désormais près de 73 % de notre chiffre d'affaires et poursuivent leur solide performance. Des lancements de nouveaux produits sont en cours ou imminents dans la plupart de nos activités. Et surtout, nous avons plusieurs projets à fort potentiel dans notre portefeuille de R&D, pour l'essentiel des produits biologiques qui donnent des perspectives encourageantes pour les années à venir.



Conformément à nos engagements, nous souhaitons vous associer à cette réussite en maintenant un rendement élevé de vos actions, en vous proposant ainsi un dividende de 2,80€ par action.

2,80€

Dividende soumis au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale du 5 mai 2014.

Je vous donne rendez-vous le 5 mai prochain pour notre assemblée générale et vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Serge Weinberg
Président du Conseil d'administration

Chers actionnaires,

Notre performance au 4^e trimestre 2013 a été marquée par un retour à la croissance. La hausse des ventes que nous avons observée en septembre 2013 s'est confirmée sur les 3 derniers mois de l'année et nous a permis de maintenir un chiffre d'affaires stable sur l'ensemble de l'année 2013.



Émergents ont renoué avec une croissance à deux chiffres au 4^e trimestre 2013, et que Sanofi Pasteur, notre division Vaccins, a réalisé d'importants progrès pour la résolution des problèmes de production de certains vaccins rencontrés en 2013.

Nos plateformes de croissance - Marchés Émergents, Solutions Diabète, Vaccins, Santé Grand Public, Santé Animale, Genzyme et Autres Produits Innovants - émergent nettement depuis la fin de la falaise brevetaire en août 2013. Elles devraient poursuivre leur progression dynamique, portées par l'activité Diabète et l'excellente performance de Genzyme dans les maladies rares et la sclérose en plaques. D'autant plus que les Marchés

Je suis particulièrement fier de nos progrès en Recherche & Développement. Car notre première mission est l'innovation et la mise à disposition de solutions nouvelles pour les patients partout dans le monde. Nous avons obtenu sept approbations pour la mise sur le marché de nouveaux produits en 2013. Nous avons rarement lancé autant de produits en si peu de temps. Nous disposons désormais d'un portefeuille solide de projets à un stade de développement avancé. Les neuf projets les plus prometteurs devraient faire l'objet de demandes de mise sur le marché entre 2014 et 2018. 80% de nos projets en développement et 45% de nos ventes proviennent de produits biologiques dont le cycle de vie est généralement plus long. Sanofi se positionne donc aujourd'hui comme l'une des plus importantes sociétés biopharmaceutiques.

Merci pour votre soutien,

« Sanofi est aujourd'hui l'une des plus importantes sociétés biopharmaceutiques. »

Christopher A. Viehbacher
Directeur Général

SANOFI - Relations Actionnaires

54, rue La Boétie - 75008 Paris - France

N° Vert : 0 800 075 876

E-mail : relations-actionnaires@sanofi.com - Site Internet : www.sanofi.com/actionnaires



SANOFI

SANOFI ET GENZYME CONFIRMENT LEUR FORT ENGAGEMENT DANS LES MALADIES RARES



genzyme
UNE SOCIÉTÉ SANOFI

Extension de l'accord entre Genzyme et Alynlam
conclu en 2012



Centre Genzyme,
Cambridge, États-Unis

Le 13 janvier 2014, Genzyme et Alynlam Pharmaceuticals ont significativement élargi leur accord stratégique pour développer et commercialiser des traitements dans les maladies génétiques rares.

En 2012, Alynlam et Genzyme ont conclu une alliance exclusive pour développer et commercialiser le principal produit d'Alynlam, **le patisiran, en Phase III de développement pour le traitement de la polyneuropathie amyloïde familiale** liée à la transthyrétine (TTR), une maladie rare et mortelle qui cause des lésions au système nerveux.

Genzyme devient un des principaux actionnaires d'Alynlam

Genzyme obtiendra des droits importants sur le portefeuille de développement d'Alynlam. Alynlam va conserver les droits sur la plupart de ses produits en Amérique du Nord et en Europe occidentale et pourra, via l'infrastructure mondiale de Genzyme, étendre de manière significative les opportunités de développement et de commercialisation de son portefeuille de médicaments génétiques.

Enfin, Genzyme va devenir un actionnaire majeur d'Alynlam avec une **participation d'environ 12% grâce à un investissement de 700 millions de dollars.**

NOUVEAU PARTENARIAT SCIENTIFIQUE SUR LES MALADIES AUTO-IMMUNES

Sanofi et UCB, une entreprise biopharmaceutique mondiale, ont signé une collaboration scientifique et stratégique de recherche et développement de petites molécules anti-inflammatoires innovantes pour le traitement potentiel d'un large éventail de maladies auto-immunes, dans des domaines tels que la gastro-entérologie et l'arthrose.



Des maladies méconnues, un important fardeau pour la santé publique

De multiples maladies humaines sont causées par un dysfonctionnement du système immunitaire. Il existe des centaines de maladies auto-immunes parmi lesquelles figurent les maladies articulaires comme la polyarthrite rhumatoïde, les maladies inflammatoires intestinales telles que la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique. Les manifestations des maladies auto-immunes sont variables et peuvent aller d'éruptions cutanées légères à de graves insuffisances organiques et au décès.

En plus des souffrances qu'elles infligent aux patients, ces maladies représentent un lourd poids socio-économique.



Laboratoire
de recherche UCB

SANOFI PASTEUR S'ENGAGE POUR L'ÉRADICATION DE LA POLIO



Administration d'une dose d'IPV

Sanofi Pasteur travaille avec ses partenaires internationaux pour proposer des vaccins polio inactivés (IPV) à des prix abordables. L'UNICEF, qui fournit les vaccins répondant aux besoins de santé publique mondiale, va acheter d'importantes quantités de vaccin IPV auprès de Sanofi Pasteur, et les mettre à disposition des différents pays, selon leurs besoins et leurs plans de vaccination.

Dans le cadre de son objectif d'éradication de la polio à l'horizon 2018, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande d'administrer au moins une dose d'IPV, d'ici fin 2015, en vaccination de routine, à tous les enfants dans plus de 120 pays n'utilisant que le vaccin polio oral (OPV).

Un plan mondial sans précédent

Sanofi Pasteur et la Fondation Bill & Melinda Gates ont également mis au point un mécanisme de prix reposant sur une contribution financière de chacun des deux partenaires, dans le but de favoriser l'adoption rapide et généralisée du vaccin IPV. Ce mécanisme permet à Sanofi Pasteur de proposer le vaccin au prix de 0,75 € la dose à 73 pays parmi les plus pauvres de la planète.

Vers un monde sans polio

L'Inde a célébré cette année trois ans sans un seul cas de polio. L'Inde était le plus grand des quatre pays où la poliomyélite persistait à l'état endémique, et pour beaucoup, celui où son éradication représentait le plus grand défi. En 2013, il ne restait plus que trois pays d'endémie (Afghanistan, Nigéria et Pakistan), alors qu'ils étaient plus de 125 en 1988.

SANTÉ ANIMALE : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE TRAITEMENTS CONTRE LES PUCES ET LES TIQUES POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE



NexGard® - un nouvel antiparasitaire oral pour les chiens

Moins de 6 mois après son approbation aux États-Unis, NexGard® (afoxolaner) a été autorisé en Europe dans le traitement des infestations par les puces et les tiques, chez le chien. C'est le **premier et seul traitement par voie orale à saveur de bœuf** qui élimine les puces pendant au moins 5 semaines et les tiques pendant au moins un mois.

NexGard® est également indiqué dans le traitement de la dermatite par allergie aux piqûres de puces.

Broadline™ - un traitement à large spectre contre les parasites chez les chats

L'Agence européenne des médicaments a autorisé Broadline™, un produit unique dans la lutte contre les parasites externes et permettant également le contrôle des parasites internes chez les chats et les chatons.

Broadline™ est une solution topique qui combine 4 principes actifs et protège les chats pendant un mois.



Des lancements qui vont soutenir la croissance future de Merial

NexGard **Broadline**

Avec le lancement de NexGard® aux États-Unis et en Europe et le déploiement de Broadline™ en Europe pour la prochaine saison de puces et de tiques, la division Santé Animale de Sanofi confirme **son leadership sur le marché mondial des antiparasitaires** pour animaux domestiques.

SANOFI RENOUVE AVEC LA CROISSANCE AU 4^e TRIMESTRE 2013

- Entre septembre et décembre 2013, Sanofi a retrouvé le chemin de la croissance.
- En 2013, Sanofi a enfin franchi la « falaise brevetaire » et a pris les mesures nécessaires pour résoudre des difficultés passagères dans certaines activités.
- Les plateformes de croissance représentent près de 73 % du chiffre d'affaires total au T4 2013, contre 43 % en 2008.
- Au 6 février 2014, Sanofi a 12 projets en phase avancée de développement, dont 9 sont particulièrement prometteurs (voir page 6).
- Les produits biologiques ont généré 45 % du chiffre d'affaires et représentent 80 % de nos projets en développement⁽¹⁾.



T4 2013	Chiffre d'affaires Groupe	Résultat net des activités ⁽²⁾	BNPA des activités ⁽²⁾
	8 457 M €	1 810 M €	1,37 €
Variation à TCC	+6,5 %	+30,5 %	+30,8 %
Variation à données publiées	-0,8 %	+16,8 %	+17,1 %

7 APPROBATIONS DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS ET VACCINS EN 2013

- 2 dans la sclérose en plaques (Europe)



- 1 dans le diabète (Europe et Japon)



- 1 vaccin contre la grippe quadrivalent (États-Unis)



- 1 vaccin pédiatrique 6-en-1 (Europe)



(1) Les ventes de produits biologiques incluent les insulines (Lantus®, Apidra®, Insuman®), les produits contre les maladies rares de Genzyme, Lovenox®, les vaccins de Sanofi Pasteur, les vaccins de Merial, une sélection de produits d'oncologie (Thymoglobulin®, Mozobil®, Zaltrap®), Lemtrada™ et la moitié des ventes de SPMSD (non-consolidées). En R&D, les biologiques représentent 39 nouvelles entités moléculaires et vaccins sur un total de 49.

(2) Le **Résultat net des activités** correspond au Résultat net consolidé – Part du Groupe avant : amortissement des incorporels, dépréciation des incorporels, autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence), coûts de restructuration*, plus ou moins-values de cessions d'immobilisations*, coûts ou provisions sur litiges*, les effets d'impôts sur les éléments ci-dessus ainsi que les impacts des litiges fiscaux majeurs. (*présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé : Coûts de restructuration et Résultats de cessions, litiges.)
BNPA des activités : Bénéfice net par action des activités qui correspond au Résultat net des activités divisé par la moyenne pondérée d'actions en circulation.

CHIFFRE D'AFFAIRES STABLE EN 2013⁽¹⁾

Grâce au retour à la croissance du chiffre d'affaires au T4 2013, en progression de 6,5% à 8 457 M€, Sanofi a enregistré un chiffre d'affaires stable pour l'année 2013 (-0,5%) à taux de change constants, soit 32 951 M€. À données publiées, ceci correspond à un recul de 5,7%. En effet, **les variations des taux de change ont eu un impact négatif de 5,2 points**, résultant principalement de la dépréciation du yen japonais, du dollar américain, du réal brésilien, du bolivar vénézuélien, du dollar australien, du rand sud-africain et du rouble russe par rapport à l'euro.

BNPA DES ACTIVITÉS 2013 EN BAISSÉ DE 9,8% CONFORMÉMENT AUX PERSPECTIVES ANNONCÉES

Malgré la forte progression du BNPA des activités (+30,8% à taux de change constants) au T4 2013, celui-ci a reculé de 9,8% (à taux de change constants) sur l'année 2013, s'établissant à 5,05€. Cette baisse reflète les effets des pertes de brevets, les difficultés passagères de l'activité Génériques au Brésil et la pénurie de certains vaccins aux États-Unis.








PERSPECTIVES DE CROISSANCE POUR 2014

ANNONCÉES LE 6 FÉVRIER 2014⁽²⁾

Compte tenu de la poursuite de la performance des plateformes de croissance, des investissements dans lesancements de nouveaux produits et du portefeuille en phase avancée de développement, **le BNPA des activités en 2014 est attendu en hausse de 4% à 7% à taux de change constants**, sauf événements défavorables imprévus.

PROGRESSION DES PLATEFORMES DE CROISSANCE DE +6,6% À 23 905 M€ EN 2013

Chiffre d'affaires 2013, croissance à TTC

 Marchés Émergents⁽³⁾	10 957 M€	+4,4%	Sanofi confirme sa position de leader ⁽⁶⁾ dans ces marchés à forte croissance.
 Solutions Diabète	6 568 M€	+18,7%	Plus de 8 millions de patients au monde reçoivent un traitement par Lantus®, 1 ^{re} marque mondiale dans le diabète.
 Vaccins	3 716 M€	-0,1%	Les ventes record de vaccin contre la grippe ont compensé les problèmes temporaires de livraison de certains vaccins.
 Santé Grand Public	3 004 M€	+5,2%	Sanofi est le 3 ^e acteur mondial en Santé Grand Public ⁽⁷⁾ et franchit la barre des 3 Mds€ de chiffre d'affaires.
 Genzyme⁽⁴⁾	2 142 M€	+25,9%	Genzyme bénéficie de la forte performance des produits contre les maladies rares et du lancement réussi d'Aubagio®.
 Santé Animale	1 985 M€	-5,3%	La concurrence accrue sur l'antiparasitaire Frontline® et la faible saison de puces et de tiques ont affecté les ventes.
 Autres Produits Innovants⁽⁵⁾	705 M€	+18,8%	Les nouveaux produits dans les domaines cardiovasculaire, oncologique et des allergies affichent une solide croissance.

(1) Sauf indication contraire, la croissance du chiffre d'affaires est à taux de change constants (TTC).

(2) Voir l'information prévisionnelle et prospective en page 8.

(3) Monde moins États-Unis et Canada, Europe de l'Ouest, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande.

(4) Genzyme est constitué des maladies rares et de la sclérose en plaques.

(5) Inclut lesancements de produits réalisés depuis 2009 et n'appartenant pas aux autres plateformes de croissance indiquées dans le tableau ci-dessus : Multaq®, Jevtana®, Zaltrap®, Auvi-Q™ et Mozobil®.

(6) Source : IMS MIDAS MAT T3 2013.

(7) Source : Nicholas Hall & Company : MAT décembre 2013.

DES PROJETS DE MÉDICAMENTS ET DE VACCINS PARTICULIÈREMENT PROMETTEURS EN PHASE AVANCÉE DE DÉVELOPPEMENT

U300 dans le diabète

L'insuline expérimentale U300 est une nouvelle formulation de la molécule de glargine, l'entité biologique de Lantus®. Selon les études, elle a un profil plus régulier et plus prolongé que Lantus®.

► Soumission prévue aux États-Unis et en Europe au T2 2014

Vaccin pédiatrique hexavalent PR5I

Le PR5I est un nouveau vaccin co-développé avec Merck protégeant contre 6 maladies : poliomyélite, diphtérie, tétanos, coqueluche, infections invasives à Haemophilus influenzae de type b (Hib), hépatite B.

► Soumission prévue aux États-Unis au T3 2014

Alirocumab dans l'hypercholestérolémie

Cet anticorps monoclonal anti-PCSK-9 co-développé avec Regeneron cible les patients souffrant d'hypercholestérolémie présentant des risques cardiovasculaires élevés.

► Soumission prévue en 2015

Vaccin contre la dengue

Il n'existe actuellement aucun vaccin ou traitement spécifique contre la dengue, une maladie transmise par des moustiques représentant une menace pour près de la moitié de la population mondiale.

► Résultats de Phase III attendus au 2^e semestre 2014



Moustique *Aedes aegypti*, vecteur de la dengue

9 dépôts potentiels de dossiers d'enregistrement entre 2014 et 2018

Lixisenatide dans le diabète

Lixisenatide est approuvé en Europe sous le nom de Lyxumia® pour le traitement du diabète de type 2 en association avec des hypoglycémifiants oraux et/ou une insuline basale. Il est commercialisé en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne, au Japon et au Mexique.

► Soumission prévue aux États-Unis après l'achèvement d'une étude complémentaire en 2015

Sarilumab dans l'arthrite rhumatoïde

Cet anticorps monoclonal co-développé avec Regeneron agit sur le mécanisme inflammatoire de la polyarthrite rhumatoïde.

► Premières soumissions prévues en 2015

Lixilan dans le diabète

Cette combinaison fixe de Lyxumia® et Lantus®, administrée une fois par jour via un stylo jetable, est actuellement étudiée en Phase III.

► Soumission prévue aux États-Unis fin 2015

Dupilumab dans la dermatite atopique (eczéma) et l'asthme

Cet anticorps monoclonal co-développé avec Regeneron est actuellement en Phase II de développement.

► Début de la Phase III dans la dermatite atopique prévue au 2^e semestre 2014

Vaccin contre le Clostridium difficile

Ce candidat vaccin a pour objectif de répondre à un enjeu majeur de santé publique, le Clostridium difficile apparaissant comme l'une des principales causes d'infections nosocomiales potentiellement mortelles dans le monde.

► Fin des études de Phase III prévues fin 2017

PRINCIPAUX SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

L'assemblée générale de Sanofi aura lieu le 5 mai 2014 au Palais des Congrès de Paris. Comme les années précédentes, Sanofi met à disposition de ses actionnaires toutes les informations sur l'événement sur son site Internet : www.sanofi.com/AG2014

La présentation détaillée des modes de participation, l'ordre du jour et l'ensemble des projets de résolutions sont disponibles dans l'avis de convocation.

Pour en savoir plus sur les modes de participation à l'assemblée et le vote, vous pouvez également vous connecter au site Internet : www.sanofi.com/participerAG

Approbation des comptes

En premier lieu, les actionnaires sont appelés à approuver les comptes de l'exercice 2013 et le versement d'un dividende de 2,80 € par action.

Composition du Conseil d'Administration

Les actionnaires se prononceront sur le renouvellement des mandats de Christopher A. Viehbacher, Robert Castaigne et Christian Mulliez, Lord Douro n'ayant pas souhaité voir son mandat renouvelé. Le Conseil propose également la nomination de Patrick Kron comme administrateur.

Conventions et engagements réglementés

En application de la loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, les actionnaires donneront leur avis sur le rapport spécial des commissaires aux comptes portant sur les engagements passés qui poursuivent leurs effets, à savoir : l'indemnité liée à la cessation des fonctions et au régime de retraite supplémentaire dont bénéficie Christopher A. Viehbacher.

Say on Pay

Pour la première fois et conformément au Code AFEP-MEDEF auquel se réfère Sanofi, les actionnaires vont être appelés à donner un avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 aux dirigeants mandataires sociaux : Serge Weinberg, Président du Conseil et Christopher A. Viehbacher, Directeur Général.

Renouvellement des autorisations financières : programme de rachat d'actions

Cette assemblée aura également pour objet de renouveler dans les mêmes termes, l'autorisation accordée au Conseil d'Administration de procéder au rachat par la Société de ses actions.

Le Conseil d'Administration conserve la possibilité d'utiliser les autres autorisations financières précédemment approuvées lors des assemblées du 4 mai 2012 et du 3 mai 2013.



DIVIDENDE 2013

● 2,80 € par action

soumis au vote de l'assemblée générale du 5 mai 2014

- Un dividende **en croissance depuis 20 ans**
- **Taux de distribution de 55%** du BNPA des activités 2013
- Entre 2008 et 2013, environ **5% de hausse** annuelle moyenne

RENDEMENT

- Entre le 1^{er} septembre 2008 et le 31 décembre 2013, le rendement total pour l'actionnaire a été de 98,9%.

PROCHAINES ÉTAPES

- **12 mai** : Détachement du dividende.
Le cours d'ouverture du 12 mai sera minoré du montant du dividende.
- **14 mai** : Arrêté des positions chez Euroclear.
Toutes les actions en compte le 14 mai bénéficient du dividende.
- **15 mai** : Mise en paiement.
Le dividende est versé par BNP Paribas Securities Services aux actionnaires au nominatif pur, et par l'intermédiaire financier assurant la gestion des actions pour les actionnaires au nominatif administré ou au porteur, dans les jours suivants, en fonction des délais de traitement.

ÉVOLUTION DE L'ACTION DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 28 FÉVRIER 2014



CAC 40 indexé sur le cours de l'action Sanofi - Source : vwdgroup

Euronext Paris, compartiment A

Code mnémorique : SAN

Code ISIN : FR 0000120578

New York Stock Exchange

Symbole : SNY

Numéro CUSIP : 80105N105000

L'action Sanofi en 2013

Cours le plus haut : 86,67€ (28/05/13)

Cours le plus bas : 66,60€ (07/02/13)

Dernier cours : 77,12€ (31/12/13)

Variation : +8,03%

Capitalisation boursière au 31/12 : 102,1 Mds€

2^e capitalisation du CAC 40

ZOOM

À RETENIR : PRINCIPALES NOUVEAUTÉS DE LA LOI DE FINANCES POUR 2014



Réforme du régime d'imposition des plus-values de cessions d'actions

Comme l'année précédente, les plus-values de cession d'actions réalisées au cours de l'année civile 2013, réduites d'un abattement pour durée de détention, sont, sous réserve d'exceptions, imposables au barème progressif. Par contre, les abattements pratiqués sur le montant net de la plus-value ont été modifiés à :

- 50% après deux ans de détention,
- 65% après huit ans de détention.

Autre nouveauté : ces abattements s'appliquent également aux moins-values.

Les prélèvements sociaux restent fixés à 15,5%.

Nouveaux plafonds de versements sur le PEA

À compter du 1^{er} janvier 2014, les versements sur le PEA (Plan d'Épargne en Actions) sont plafonnés à 150 000 € (300 000 € pour un couple). Avant cette date, les plafonds étaient de 132 000 € (264 000 € pour un couple). Pour rappel, les dividendes et les plus-values sont exonérés d'impôt au-delà de 5 ans de détention des fonds. Les prélèvements sociaux sont de 15,5%.

Pour en savoir plus sur les régimes fiscaux, connectez-vous au site Internet :

www.sanofi.com/FiscalitéActionnaires



DATES CLÉS

27 mars 2014

Réunion d'actionnaires à Mulhouse

29 avril 2014

Résultats du 1^{er} trimestre 2014

5 mai 2014

Assemblée générale Palais des Congrès, Paris

13 mai 2014

Réunion d'actionnaires à Strasbourg

10 juin 2014

Réunion d'actionnaires à Lyon

31 juillet 2014

Résultats du 2^e trimestre 2014

Information prévisionnelle et prospective :

Les déclarations présentées dans cette Lettre contiennent des prévisions et des informations prospectives qui ne constituent pas des faits historiques. Bien que la direction de Sanofi estime que ces prévisions et informations prospectives, ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, sont réalistes à la date de la présente Lettre, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces prévisions, hypothèses, intentions et informations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes (difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi), qui peuvent impliquer que les résultats et développements effectivement réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés ou induits. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont décrits dans cette lettre, ainsi que dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC), et notamment sous la rubrique « facteurs de risques » du document de référence. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour ces informations qui ne constituent pas des faits historiques, sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Crédits photos :

Page 1 : Marthe Lemelle
 Page 2 : Genzyme ; UCB
 Page 3 : Sanofi Pasteur / Aiko Kawamura - EMOTION ; G. Ramon / Capa Pictures ; Jean-Michel Labat / Interlinks Image
 Page 4 : Cedric Arnold / Capa Pictures
 Page 6 : James Gathany
 Page 7 : Abdelmalek Bahi
 Page 8 : Image Source / Getty Images

La Lettre aux actionnaires est éditée par la Direction des Relations Investisseurs / Relations Actionnaires de Sanofi

54 rue La Boétie – 75008 Paris

www.sanofi.com/actionnaires

Application mobile pour iPad et iPhone : SANOFI IR (disponible dans l'App Store)

Fin de rédaction : 11 mars 2014.